

Département du Var

VILLE DE SAINT CYR SUR MER

Arrondissement de
TOULON

Canton de
SAINT CYR SUR MER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2018 -09 - 04

Séance du 25 septembre 2018

Nombre de Conseillers 33

En exercice : 33

Présents : 25

Représentés : 7

Absent excusé : 1

OBJET :

**PRESENTATION DU
RAPPORT D'ACTIVITES
2017
DE LA C.A.S.S.B**

L'an deux mille dix-huit, le vingt-cinq septembre,
Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR SUR MER
réuni à la Salle du Conseil Municipal, sur la convocation et sous la
présidence de Monsieur le Maire.

Etaient présents : Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire

Adjoints : Mesdames GOHARD, SAMAT, Messieurs BAGNO,
FERRARA, HERBAUT, JOANNON, LE VAN DA.

Conseillers Municipaux : Mesdames, AIELLO, CIDALE,
GIACALONE, LALESART, LEITE, MANFREDI, MOTUS-
JAQUIER, ORSINI, TROGNO, Messieurs, BUONCRISTIANI,
GIULIANO, GUEGUEN, LUCIANO, PATOULLARD, ROCHE,
SAOUT, VALENTIN.

Etaient représentés :

Adjoints : Mesdames Pascale GUIROU-NOUYRIGAT (procuration
à Madame Chrystelle GOHARD), Michèle VANPEE (procuration à
Monsieur Louis FERRARA)

Conseillers Municipaux : Mesdames Angèle BERTOIA (procuration
à Madame Andrée SAMAT), Marie-Claire PELOT-PAPPALARDO
(procuration à Monsieur Bruno JOANNON), Lydie TOCHE-SOULÉ
(procuration à Madame Olivia MOTUS-JAQUIER), Isabelle VIDAL
(procuration à Monsieur le Maire), Monsieur Dominique OLIVIER
(procuration à Monsieur Alain PATOULLARD).

Etait absent excusé :

Conseiller Municipal : Monsieur Jean-Luc BERNARD

<<<>>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Pierre LUCIANO,
Secrétaire de séance.

Accusé de réception en préfecture
083-218301125-20180925-DEL20180904-DE
Date de télétransmission : 26/09/2018
Date de réception préfecture : 26/09/2018

En application des dispositions de l'article 5211.39 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal est informé des activités de la Communauté d'Agglomération Sud Sainte Baume notamment par la communication du rapport annuel adressé avec le compte administratif par le Président de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir prendre connaissance du rapport d'activité de la Communauté Sud Sainte Baume au titre de l'année 2017, adopté par le Conseil Communautaire le 25 juin 2018.

Le Conseil Municipal :

- Prend acte du rapport d'activité de la Communauté Sud Sainte Baume au titre de l'année 2017.

Ainsi fait et délibéré
Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait Conforme

Le Maire

Signature électronique

Philippe BARTHELEMY